

MAIRIE DE MAS-SAINT-CHELY

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 19 JUILLET 2023

Présents : Mesdames BECQUERELLE, FAURE et ROBERT et Messieurs ANDRE, GINISTY, LAURENT, MOREAU, MOURGUES, RICHARD ? SALLES et VERGELY.

La séance, ouverte à 20h30, est présidée par Monsieur Gilles VERGELY, maire. Monsieur LAURENT est désigné comme secrétaire de séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 JUIN 2023

Le PV est approuvé à l'unanimité.

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Maire expose au Conseil que les crédits ouverts à certains articles du budget de l'exercice 2023 ayant été insuffisants, il est nécessaire de procéder aux réajustements des comptes.

Les mouvements de crédits sont validés à l'unanimité.

GROUPEMENT DE COMMANDE POUR ASSURANCES STATUTAIRES

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de pouvoir adhérer à un contrat de groupe concernant les assurances statutaires, et s'engage en cas d'adhésion à ce contrat d'en confier la gestion administrative au Centre de Gestion.

ADOPTION DE LA NOMENCLATURE BUDGETAIRE ET COMPTABLE M57 AU 01 JANVIER 2024

Le Conseil décide à l'unanimité d'appliquer les dernières dispositions normatives en matière de comptes publics, et en conséquence d'appliquer l'instruction budgétaire et comptable nommée M57.

MOTION PRAIRES SENSIBLES

Le Conseil décide à l'unanimité de demander l'annulation du classement prairies sensibles et des contraintes qui en découlent et que les contraintes de la conditionnalité BCAE 9 ne s'appliquent que pour les exploitations engagées dans un contrat MAEC.

PROJET D'INTERET PUBLIC

La commune souhaite se donner les moyens de pouvoir répondre favorablement dans l'avenir à l'augmentation de sa capacité d'hébergements touristiques ou résidentiels, mais également de maintenir et de développer l'activité économique proposée ainsi que les services publics.

Le Conseil décide à l'unanimité d'entamer une réflexion quant aux projets de vie susceptibles de voir le jour sur la commune mais également les moyens qui peuvent être mis en place pour les favoriser.

QUESTIONS DIVERSES

Différentes informations échangées, notamment concernant l'avancée des travaux de voirie à Caussignac et au Mas Saint Chély, les nouvelles règles de temps de travail des fonctionnaires territoriaux, le statut de domaine public de la rue de la Poste.

L'idée de développer un projet de garderie pour les enfants est abordée, une réflexion sera mise en œuvre.

La séance est clôturée à 22h00.